



**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE  
DELLEY-PORTALBAN-GLETTERENS**

---

Procès-verbal provisoire

**Assemblée des délégués du 4 décembre 2024**

<b>Présidence</b>	Guerry Claude-Alain	Delley-Portalban
<b>Délégués</b>	Ney Sébastien Hotz Patrick	Delley-Portalban Delley-Portalban
<b>Comité directeur</b>	Schorderet Willy administrateur (CoDir et délégué) Cotting Philippe Keusen Jean-Daniel	Gletterens Delley-Portalban Delley-Portalban
<b>Collaborateurs STEP</b>	Folly Bruno Baudois Stéphane	
<b>Excusé</b>	Elie Alexandre (délégué)	Delley-Portalban

**Lieu :** Bâtiment administration communale de Gletterens – 18h05

**Tractanda :**

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 13 mai 2024
2. Budget 2025
  - 2.1. Présentation du budget de fonctionnement
  - 2.2. Rapport de la commission financière
  - 2.3. Approbation du budget de fonctionnement
3. Informations et divers

M. Claude-Alain Guerry, président de l'assemblée des délégués, salue cordialement les délégués de l'Association, les membres du Comité directeur ainsi que les collaborateurs de la STEP. L'assemblée a été convoquée conformément à la loi en vigueur par invitation personnelle adressée aux délégués, par insertion dans la Feuille Officielle et par affichages aux piliers publics.

M. Guerry procède à la présentation de l'ordre du jour qui est approuvé, à l'unanimité, par les délégués présents.

## **Point 1 – Approbation du procès-verbal**

Les délégués ayant consulté le procès-verbal de l'assemblée du 13 mai 2024 l'approuvent à l'unanimité, sans objection.

## **Point 2 – Budget 2025**

### **2.1 Présentation du budget du compte de résultats (fonctionnement)**

Présentation du budget du compte de résultats qui se solde par une charge totale s'élevant à CHF 701'250.00. Principaux points relatifs aux variations des charges par rapport à 2024 :

<b>7201.3010.00</b>	<b>Salaires du personnel de l'exploitation</b> Montant supplémentaire en vue de l'engagement d'un EPT. Durée de formation nécessaire en raison du prochain départ à la retraite du responsable de l'exploitation.
<b>7201.3120.01</b>	<b>Achat électricité</b> Diminution de 10% annoncée par le fournisseur
<b>7201.3120.03</b>	<b>Achat eau</b> Augmentation prise en compte en raison du nouveau dégrilleur. Des adaptations pourraient être apportées afin de diminuer la consommation, voire son changement.
<b>7201.3132.01</b>	<b>Frais d'étude STEP régionale</b> Plus pris en compte par l'AIEE. Au vu de la constitution de l'Association, chaque communes-membres de l'EBBV s'acquittera des charges selon la clé de répartition.

### **2.2 Préavis de la commission financière**

M. Patrick Hotz procède à la lecture du rapport de la commission financière :

La Commission financière a pris connaissance du budget 2025. Elle a rencontré une délégation du Comité directeur et la caissière pour une discussion et les renseignements souhaités ont été obtenus, notamment sur la variation des charges par rapport à 2024 et des points relevés lors de la présentation.

En fonction de ces éléments et par rapport au budget présenté, la commission financière émet, sous l'aspect financier, un préavis favorable.

### **2.3 Approbation du budget du compte de résultats 2025**

Les délégués, sans objection, approuvent le budget du compte de résultats 2025.

## **Point 3 – Informations et divers**

### ***Step régionale***

M. Philippe Cotting informe que le crédit de construction du projet sera soumis en 2025. La mise en œuvre de la nouvelle STEP est difficile à fixer en raison des 250 oppositions formulées dans le cadre

de la mise à l'enquête. Les prises de position ont été rendues pour l'entier des oppositions. La reprise par l'EBBV des collecteurs de l'AIEE est normalement prévue. Cependant, le tracé sera difficile à maintenir du fait de la situation dans la Grande-Cariçaie.

De plus, la commune de Delley-Portalban a mandaté le bureau Ribl pour les relevés de certaines chambres demandés par l'EBBV.

**Exploitation STEP**

M. Cotting informe que la Comité directeur a pris la décision de ne plus mandater l'entreprise SINEF pour assurer le service de piquet, étant donné un manque de disponibilité de leur personnel pour ces prestations et des problèmes inhérents. L'entreprise WAMAX a garanti certains remplacements au pied levé lors d'absences pour maladie du personnel de l'exploitation. De fait, le montant prévu au budget pour ce service de piquet a été maintenu au budget 2025.

M. Guerry lève l'assemblée à 18h30, remercie le personnel, les membres du Comité directeur et les délégués pour leur implication et souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année.

Au nom de l'assemblée des délégués

La secrétaire

Le président

M. Collaud

C.-A. Guerry